



Syndicat Intercommunal de Gestion des transports scolaires à destination des collèves

LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE - LUYNES - SAINT-ÉTIENNE-DE-CHIGNY

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL INTERCOMMUNAL DE GESTION DU
TRANSPORT SCOLAIRE A DESTINATION DES COLLÈGES
SÉANCE DU 20 MARS 2024

Date de convocation

01/03/2024

Date d'envoi

04/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 mars à 18h00 le Comité Syndical Intercommunal de Gestion du Transport Scolaire à Destination des Collège dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de LUYNES, salle de réunion, sous la Présidence de Monsieur Sébastien MARAIS, Vice-Président en exercice.

Nombre de membres

En exercice : 6
Présents : 5
Absents : 1
Pouvoirs : 0
Votants : 5

Etaient présents :

Mesdames Christine BLIN, Sylviane FORTUN, Brigitte BESQUENT,
Monsieur Jean-Michel ARNAUD.

Absents excusés :

Madame /
Monsieur /

Assistait également sans voix délibérative les déléguées suppléantes :

Mesdames Christine MÉNORET, Danièle HOUDU, Estelle MARTINS.



Assistait également à la réunion sans voix délibérative :

Monsieur Gérard PERRIER Directeur Général des Services - Ville de Luynes.

Secrétaire de séance :

Madame Sylviane FORTUN.



DEL N° 20-03-2024/02 COMPTE ADMINISTRATIF 2023.

En application des dispositions codifiées aux articles L.1612-12 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales relatives au vote du Compte Administratif.

Après avoir désigné Monsieur Sébastien MARAIS comme Président de séance et ce conformément aux dispositions des articles L.2121-14 et L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la désignation d'un Président de séance autre que le Président de l'EPCI pour présider au vote du Compte Administratif,

Après avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité. :

APPROUVE le Compte Administratif de l'exercice 2023, tel qu'il lui a été présenté en séance, et ce conformément au tableau synthétique ci-dessous :

**TABLEAU SYNTHETIQUE COMPTE ADMINISTRATIF 2023
BUDGET SYNDICAT DE GESTION DU TRANSPORT SCOLAIRE**

RUBRIQUES	2023		
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES			
*EXERCICE N (A)	-	202 086.08 €	202 086.08 €
*RESULTAT REPORTE N-1	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	-	202 086.08 €	202 086.08 €
RECETTES			
*EXERCICE N (A1)	2 472.02 €	191 986.77 €	194 458.79 €
*RESULTAT REPORTE N-1	18 372.68 €	216 883.98 €	235 256.66 €
SOUS TOTAL (B1)	20 844.70 €	408 870 75 €	429 715.45 €
RESULTATS			
*EXERCICE N (A1-A)	2 472.02 €	- 10 099.31 €	- 7 627.29 €
*GLOBAL DE CLOTURE (B1-B)	20 844.70 €	206 784.67 €	227 629.37 €

Pour extrait certifié conforme,

Le Président de séance



Sébastien MARAIS
Vice-Président

La secrétaire de séance,



Madame Sylviane FORTUN,
Délégue Titulaire

Délibération rendue exécutoire :

Par sa transmission en Préfecture le **27 MARS 2024**
Et sa publication le site internet de la commune le : **27 MARS 2024**

Le Président de séance

